

ZARIFI PATRIMOINE

Code ISIN FR0007393376

Document d'Information Clé pour l'Investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce FIA. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

Ce fonds est géré par ZARIFI Gestion.

Groupe ZARIFI Entreprise d'Investissement

Fonds d'investissement à vocation générale soumis au droit français

OBJECTIFS ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

Caractéristiques essentielles du FIA :

- ♦ Le FIA est classé en catégorie « Diversifiés ».
- ♦ Le FIA a pour objectif d'obtenir une performance régulière sur la durée de placement recommandée de 3 ans par le biais d'une gestion discrétionnaire sans référence à un indice.
- ♦ Il n'y a pas d'indicateur de référence compte tenu de l'objectif de gestion.
- ♦ Le FIA s'autorise la possibilité d'investir jusqu'à 100% maximum de son actif net en parts ou actions d'OPCVM relevant de la Directive européenne 2009/65/CE et en FIA de droit français ou étranger et en fonds d'investissement de droit étranger mentionnés au R.214-25 et répondant aux conditions de l'article R.214-13 du Code Monétaire et Financier et est donc considéré à ce titre comme un OPCVM d'OPCVM. Le FIA peut investir dans des FIA gérés par Zarifi Gestion.
- ♦ Les moteurs de la performance du FIA sont :
 - Les actions en privilégiant les grandes capitalisations des grands marchés internationaux sans délaisser les capitalisations moyennes en fonction des opportunités de marchés. L'exposition maximale au risque actions sera de 70 %.
 - Les obligations dont la moitié pourra être des titres du secteur privé. Les titres présenteront un niveau de qualité minimum de BBB (notation Standard & Poor's ou équivalent). L'exposition maximale aux produits de taux sera de 70 %.

- ♦ Le FIA peut utiliser, en vue d'exposer et/ou de couvrir le portefeuille, des instruments financiers à terme (actions, taux, devises) négociés sur des marchés réglementés. La capacité d'amplification sur les marchés dérivés est limitée à une fois l'actif du fonds.

Autres informations :

- ♦ Les parts du FIA sont des parts de capitalisation.
- ♦ La sensibilité de la partie obligataire sera comprise entre 0 et 8. La sensibilité est définie comme la variation en capital de la partie obligataire (en %) pour une variation de 100 points de base des taux d'intérêt.
- ♦ Afin de gérer sa trésorerie, le FIA pourra avoir recours à des dépôts dans la limite de 10% de son actif net.
- ♦ Le FIA ne peut pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport dans un délai inférieur à 3 ans.
- ♦ Les demandes de souscriptions et de rachats sont centralisées auprès du dépositaire avant 11 heures le vendredi et sont exécutées à valeur liquidative inconnue avec règlement le mardi suivant.

PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT



1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

Cet indicateur représente la volatilité historique annuelle du fonds sur une période de 5 ans. Il a pour but d'aider l'investisseur à comprendre les incertitudes quant aux pertes ou aux gains pouvant avoir un impact sur son investissement.

- ♦ Les données historiques utilisées pour le calcul de cet indicateur, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du FIA.
- ♦ La catégorie de risque associée à ce FIA n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.
- ♦ La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».
- ♦ L'exposition diversifiée aux marchés actions, aux risques de taux, de crédit et de change explique le classement en catégorie 4 du FIA.

- ♦ Le FIA n'est pas garanti en capital.

Risques non suffisamment pris en compte par l'indicateur, auxquels le FIA peut être exposé et pouvant entraîner une baisse de la valeur liquidative.

- ♦ Risque de crédit : le FIA est investi dans des titres dont la qualité de crédit peut se détériorer, il existe donc un risque que l'émetteur ne puisse pas faire face à ses engagements. En cas de dégradation de la qualité d'un émetteur, la valeur des obligations en portefeuille peut baisser.
- ♦ Risque de contrepartie : le FIA peut subir une perte en cas de défaillance d'une contrepartie incapable de faire face à ses obligations contractuelles.
- ♦ Pour plus d'informations sur les risques, veuillez-vous référer au prospectus du FIA.

■ Frais

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation du fonds y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

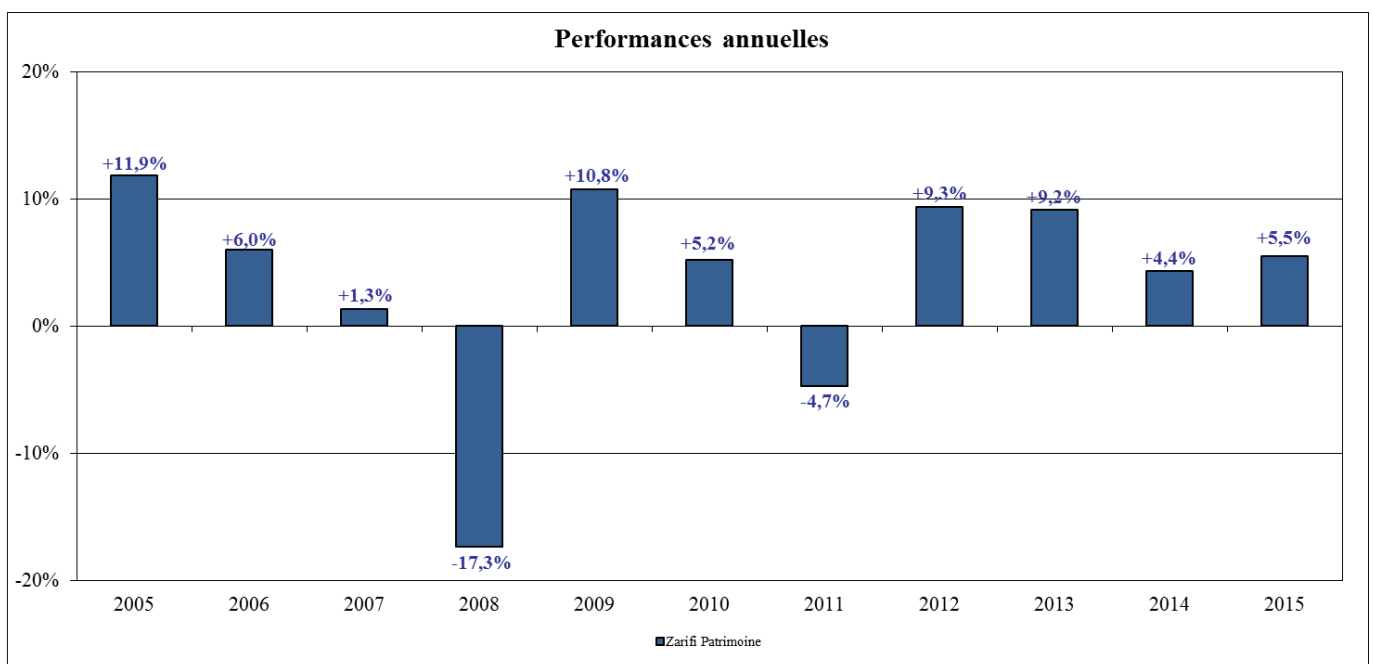
Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	4 %
Frais de sortie	Néant
Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi. L'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.	
Frais prélevés par le fonds sur une année	
Frais courants	1,79% TTC de l'actif net
Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances	
Frais indirects maximum	3% TTC de l'actif net
Commission de performance	Néant

◆ Les frais d'entrée et de sortie constituent les maxima applicables et sont acquis au distributeur. Dans certains cas des frais inférieurs peuvent être appliqués. Vous pouvez contacter votre conseiller ou votre distributeur afin d'obtenir le montant effectif de ces frais.

◆ Les frais courants sont basés sur les coûts du dernier exercice clos le 31 décembre 2015. Ils peuvent varier d'année en année, ils ne comprennent pas la commission de performance et les frais de transactions (excepté en cas de frais d'entrée et/ou de sortie payés par le fonds lors de l'achat ou de la vente de parts d'un autre véhicule de gestion collective).

◆ Pour plus d'information sur les frais, veuillez-vous référer à la rubrique Frais et commissions du prospectus du fonds disponible sur le site Internet : www.zarifi.com

■ Performances passées



◆ Les performances passées ne constituent pas une indication fiable des performances futures et ne sont pas constantes dans le temps.

◆ Les performances affichées dans ce diagramme sont calculées après tous les frais prélevés sur le FIA.

◆ Les performances sont exprimées dans la devise du FIA, l'euro.

◆ Le FIA a été créé en 1984.

■ Informations pratiques

◆ Le dépositaire du fonds est ODDO & Cie - 12 boulevard de la Madeleine - 75009 Paris.

◆ Le gestionnaire administratif et comptable est European Fund Administration SA.

◆ Le prospectus, le rapport annuel et les documents semestriels ainsi que toutes autres informations pratiques sur le FIA sont disponibles sur simple demande écrite auprès de la société de gestion : ZARIFI Gestion - 10 rue du Coq - 13001 Marseille ou à l'adresse électronique suivante : contact@zarifi.com.

◆ La valeur liquidative est disponible auprès de la société de gestion à l'adresse postale mentionnée ci-dessus et sur son site Internet : www.zarifi.com

◆ La responsabilité de ZARIFI Gestion ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.

*Ce FIA est agréé par la France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).
ZARIFI GESTION est agréée par la France et réglementée par l'AMF.
Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour à la date du 31 décembre 2015.*